

Questions & Réponses – Rencontre du 22 octobre 2020

<p>Pour la gymnastique adaptée, on pourrait faire des achats de matériel spécialisé ?</p>	<p>Nous n'avons pas la réponse à cette question pour l'instant. Nous allons devoir relancer le ministère à ce sujet.</p>
<p>Quelles sont les 4 nouvelles fédérations ?</p>	<p>Nous n'avons pas d'informations à ce sujet.</p>
<p>Est-ce que nous affilions le compétitif au tarif compétitif s'il n'y a pas de compétition?</p>	<p>Oui, la tarification reste la même.</p>
<p>Retour à chaque session...jusqu'à quelle date?</p>	<p>La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre</p>
<p>Est-ce que la date limite pour envoyer les affiliations est repoussée?</p>	<p>La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre</p>
<p>Est-ce qu'on a également 20% sur l'affiliation du club ?</p>	<p>Le 20 % s'applique sur l'affiliation des membres seulement et non pas sur l'affiliation du club.</p>
<p>Pour les athlètes qui ne sont pas en sport-études c'est très difficile pour le moment de déterminer leur catégorie en zone rouge. On ne les voit plus et on ne sait pas jusqu'à quand ...</p>	
<p>Serait-ce possible de nous rappeler les noms des membres de la CT ? Si le comité est indépendant, personne de ce comité n'est ni à la permanence, contractuel ou membre du CA ?</p>	<p>Les membres de la commission technique conjointe sont élus et ont un mandat de 2 ans. Ce comité fait partie de la structure politique de la fédération. Les membres de la CTC sont les suivants : Megghie Ouellet-Savard, Michael Carrière, Antoine Vallières, Josée Morin et Alexandre Gillis. Le président du directeur technique siège sur ce comité soit Luc Mercier ainsi que la directrice des programmes et de la formation, Marylène Turp.</p>
<p>Est-ce sûr à 100% qu'il n'y aura pas de compétition?</p>	<p>La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre</p>
<p>Est-ce que les officielles doivent s'affilier même s'il n'y a pas de coût?</p>	<p>Oui, les officiels doivent s'affilier. Les informations pour les affiliations des officiels seront envoyées dans les prochains jours.</p>

Questions & Réponses – Rencontre du 22 octobre 2020

Les clubs en zone rouge doivent-il affilier les gymnastes ne sachant aucunement qui reviendra ou non?	La réponse se trouve dans le communiqué envoyé le 22 octobre
Pouvez-vous nous envoyer des directives claires pour les affiliations SVP.	Veillez vous référer au communiqué envoyé le 22 octobre. Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, veuillez nous contacter et nous vous répondrons dès que possible.
Donc aucune info sur la tenue ou non de compétition pour le moment?	La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre
Liste espoir toujours à la base de l'éligibilité Sport - études?	Oui, l'identification espoir est obligatoire pour avoir accès au programme Sport-Études
31 octobre pour tous même si on ne sait pas qui reviendra et quand ?	La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre
Aurons-nous une extension possible sur la date d'affiliation ?	
Impossible de savoir qui reviendra ou pas Pourquoi garder le 31 octobre comme date limite?	
Pour les affiliations...j'ai l'impression qu'on refile la facture aux parents afin de pouvoir avoir plus de subventions et de programmes... grosse décision!	
LE 20% sera présent pour toute l'année?	La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre
Il y a oui ou non des compétitions cette année ?	La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre

Questions & Réponses – Rencontre du 22 octobre 2020

<p>Si on n'est pas disponible le 26 nov comment peut-on savoir ce qui s'est dit à la réunion?</p>	<p>La réunion sera enregistrée et vous pourrez l'obtenir en communiquant avec nous.</p>
<p>Pouvons-nous avoir un éclaircissement entre le respect du 2 mètre et l'assistance manuelle ?</p>	<p>Il n'y a eu aucun changement concernant l'assistance manuelle. Il est important de comprendre qu'en zone rouge et tel que mentionné dans le napperon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un seul groupe classe stable autorisé.*** • Le Sport-études et les concentrations sont autorisés, en pratique organisée ou en entraînement seulement, tout en respectant l'application stricte des mesures de distanciation et l'absence de contacts entre les personnes. • Les exercices s'effectuant en groupe sont interdits. Seules les activités réalisées en pratique libre, seul ou en dyade, sont permises. • Aucune activité parascolaire ou interscolaire ne sont permises. • Les compétitions, les parties et les spectateurs sont interdits.****
<p>Est-ce les réponses aux questions seront diffusées à tous avant novembre?</p>	<p>Oui, voir communiqué envoyé le 22 octobre</p>
<p>Est-ce que GymQc est au courant des intentions du gouvernement concernant les cours privés et semi-privés? Pouvez-vous nous informer de votre perspective à ce sujet? Quels sont les ratios et les conditions que vous auriez l'intention de supporter?</p>	<p>Nous avons posé cette question au ministère et ce dernier n'a aucune ouverture quant à la possibilité de tenir des cours privé ou semi-privé en gymnastique.</p>
<p>On m'a dit qu'il y aurait une extension pour les affiliations. Est-ce vrai?</p>	<p>La réponse se trouve dans le communiqué du 22 octobre</p>
<p>Avez-vous pensé à utiliser une plateforme de chat pour répondre aux questions en continue entre les réunions ex Discord?</p>	<p>Merci pour l'information, nous allons explorer cette possibilité.</p>
<p>Nous aimerions avoir les réponses aux questions posées durant la réunion svp. Plusieurs sujets pertinents n'ont pas été répondu malheureusement... ?</p>	<p>Merci, vous trouverez les réponses à certaines questions soulevées dans le communiqué envoyé le 22 octobre. Si, à la suite de la lecture de ce communiqué, vous avez encore des questions, nous vous invitons à communiquer avec nous.</p>